

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

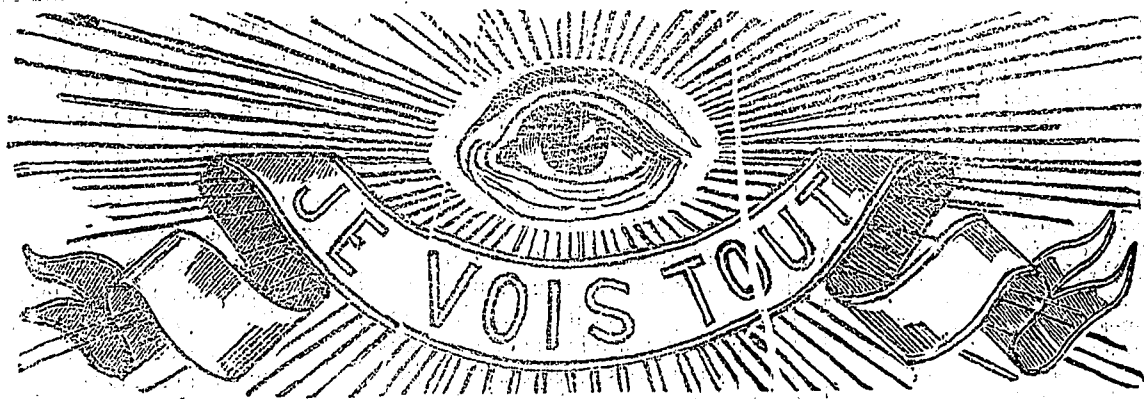
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE CHARIVARI CANADIEN.

JOURNAL POUR RIRE.

LE CHARIVARI CANADIEN,
Paraitra le vendredi de chaque semaine.

PRIZ D'ABONNEMENT.

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Un an,\$ 2.00
Six mois, 1.00
Chaque numéro..... 6 sous

On ne peut s'abonner pour moins de six mois, payables invariablement d'avance.
Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées FRANCO, à

A GUERARD, Imprimeur,
No. 19, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

QUEBEC.

VENDREDI, 18 SEPTEMBRE 1868.

L'œuvre des ciseaux de Bernardin Flagiaire.

LA CONFEDERATION.

*Ninum ne crede coloris :
Il ne faut jamais juger le bois
par l'écorce.*

MANIERE DONT ELLE NOUS A ETE
IMPOSEE.

[Suite]

Écoutez-le se réjouir des progrès de la langue anglaise : " Cette langue, dit-il, comme langue du riche, du patron, de la gne du terrain. Selon de récents rapports du commissaire d'enquête sur l'état de l'éducation, il y a à Québec dix fois plus d'enfants canadiens-français apprenant l'anglais que d'enfants anglais apprenant le français."

Voulant à tout prix noyer l'élément français dans l'élément anglais, pour être

logique il devrait ne point se soucier du tout de l'opinion du Bas-Canada et croire dans tous les moyens qui pourraient le mener à ses fins. Aussi, voyez-le traiter notre race de Turc à More et se moquer de ses droits les plus légitimes. Il réclame l'union législative des deux Canadas, puis l'union législative de toutes les provinces britanniques, et cela, remarquez-le bien, sans consulter le peuple du Bas-Canada. De même que lorsqu'on veut tuer un homme on ne lui en demande pas la permission, de même lord Durham conseille de ne point consulter le Bas-Canada sur les changements constitutionnels qu'il propose. Pour les autres provinces, c'est différent ; les cinq ou six cent mille anglo-saxons, du golfe, il faut prendre le soin de leur demander leur opinion. Mais le Bas-Canada, si donc ! Depuis quand les brigands demandent-ils aux voyageurs, avant de les débarrasser, si le procédé leur est agréable ?

" Je recommanderais, dit le rapport de lord Durham, l'adoption immédiate d'une union législative de toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. . . . " s'il était possible de différer l'adoption d'une mesure relative aux Canadas, jusqu'à ce que le projet d'union ait été soumis aux législatures des provinces d'en bas. Mais le Bas-Canada est dans un état qui, tout en justifiant le projet d'une union, est tel qu'il ne serait ni convenable ni même juste pour le parlement de l'adopter sans le libre délibération et le consentement du peuple de ces colonies" (des provinces maritimes.) Ainsi, le Bas-Canada ne mérite pas, qu'avant de décider à jamais, de son sort, on s'inquiète de son opinion, de son consentement ? Lord Durham n'a pas d'aussi lestes façons de parler lorsqu'il s'agit du peuple des provinces d'en bas. Celles-là elles sont anglaises et protestantes : il les respecte et prend leur avis.

Et bien ! ce que voulait lord Durham, M. Cartier et les faiseurs de la Confédération l'ont voulu : ils l'ont plus que voulu : ils l'ont fait. Le Bas-Canada, la seule province qui eût tout à perdre au nouveau système, n'a pas été consulté. L'opposition

libérale a proposé souvent en chambre de soumettre la question au peuple : M. Cartier qui se fait un peu un devoir de se moquer de l'opinion publique, comme il l'a déclaré dans un banquet à Montréal, M. Cartier s'y est constamment opposé, et sa docile majorité lui a donné raison.

Le 13 Mars 1865, l'hon. J. H. Cameron proposait en chambre, secondé par M. M. C. Cameron : " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence la priant de vouloir bien, en vue des grands intérêts dont il s'agit dans les résolutions pour une union des colonies de l'Amérique britannique du Nord, lesquelles changent entièrement la constitution de cette province, ordonner qu'il soit fait un appel au peuple avant que le parlement impérial ne confirme ou décrète la dite mesure." Le vote se prenait le lendemain, et le gouvernement, M. Cartier en tête, repoussait l'appel au peuple sur une division de 34 contre 35.

Le 14 mars 1868, l'hon. L. H. Holton proposait secondé par l'hon. A. A. Dorian : " Qu'aucun acte (fondé sur les Résolutions de la Conférence des délégués tenue à Québec en octobre dernier) qui pourra être passé par le parlement impérial n'entrera en opération avant que le parlement du Canada n'ait eu l'occasion d'en examiner les dispositions et n'ait, après la prochaine élection générale, prié Sa Majesté de lancer sa proclamation royale pour donner effet au dit acte." Perdus par 34 contre 79, M. Cartier donna l'exemple et les députés canadiens français favorables à la confédération s'abstinant sans rougir. Le 7 mars 1865, la motion suivante, faite par l'hon. A. A. Dorian, était déclarée hors d'ordre par le Président de la chambre : " Que cette chambre est d'avis que les débats sur cette résolution, qui a pour but le changement radical des institutions et relations politiques de cette province, changement qui n'était pas prévu par le peuple lors de la dernière élection générale, devraient être ajournés d'ici à un mois ou jusqu'à ce que le peuple de cette province ait eu l'occasion de se

“ prononcer constitutionnellement à son sujet, dans une élection générale.”

Et M. Cartier et sa clique appuyèrent cette décision. Le 11 juin 1866, l'Hon. A. A. Dorion proposait, secondé par l'Hon. L. H. Holton, cette résolution : “ Bien que nous accueillons avec tout le respect possible la déclaration faite par son Excellence au sujet de la question de l'union des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, cependant, nous croyons de notre devoir d'exprimer à Son Excellence notre ferme conviction, qu'une mesure ayant pour but d'opérer un changement si radical dans les institutions politiques et les relations de cette province, ne devrait pas être mise à effet avant que le peuple eût eu l'occasion d'exprimer son approbation d'une telle mesure.”

(A continuer.)

Adieux de Tape-a-Mort et Tou-Tou aux lecteurs du “Charivari.”

CHARMANTES LECTRICES ET BIEN- AIMES LECTEURS — Vos bons et vieux amis, Tape-a-Mort et Tou-Tou, se voient aujourd'hui dans la dure nécessité de vous faire rire ou rager pour la dernière fois. Nous vous assurons qu'il faut que des circonstances bien impérieuses nous forcent à cette retraite, pour que nous l'opérons. Nous nous connaissons déjà, nos lecteurs et nous, comme si nous eussions toujours mangé à la même marmite, vécu des sueurs du même père, grandi côte à côte sous le même toit. Nous formions pour ainsi dire une sorte de grande famille, de cordiale franc-maçonnerie, dont tous les membres étaient respectueusement soumis aux ordres du grand maître, le “Charivari,” et ce grand-maître, il était bon, il était paternel, il était plein de sollicitude pour ses subordonnés !

L'un d'entre eux commettait-il une fredaine ? vite la main sévère mais juste du papa châtaî le délinquant, tandis que la main laissée libre mettait de suite un baume salulaire sur les plaies laissées par le fouet.

Il nous est arrivé quelquefois de faire du bobo à quelques-uns de nos plus aimables lecteurs, lorsque nous n'avions que l'intention de les caresser. Mais que voulez-vous ? nous aimons ces enfants d'amour tendre et dans le feu de nos transports, nous les serrions peut-être un peu trop. Mais aussitôt que le montard criait : aïe ! nous cessions aussitôt nos étreintes avec la plus grande complaisance du monde.

Pas vrai, nos petits amis de la rue St. Joseph ? . . .

Nous espérons que nos successeurs, tout en n'oubliant pas les habitués de nos colonnes, auront égard à cela et feront *patte de velours* lorsqu'ils voudront caresser les *petits amis* de la rue St. Joseph.

Adieu ! donc, vous tous qui avez charmé nos loisirs ; vous tous qui veniez, chaque semaine, illuminer les colonnes de notre journal ; vous tous que nous aimions sincèrement et dont vous avez méconnu les amicales tendances !

Dormez en paix : le sombre Tape-a-Mort et le caustique Tou-Tou ne viendront plus brouiller vos rêves dorés ; effeuillez des marguerites, s'éternadez, *pointez* à votre loisir, nous ne nous en occuperons pas plus que de ce qui se passe au Thibet.

C'est bien heureux, n'est-ce pas ? Peut-être moins que vous ne le pensez ! Qui sait si nos successeurs ne seront pas, comme nous, épris d'une belle passion pour vous ?

Qui sait si, en nous perdant, vous ne tombez pas de *Charge en Scylla* !

TAPE-A-MORT.

TOU-TOU.

LE BAZAR.

Le bazar pour l'église de St. Sauveur s'est terminé par un concert réussi.

Depuis une quinzaine de jours, il était en pleine activité, et la Salle Jacques-Cartier ne vidait pas de visiteurs. Tout le St. Roch galant, tout le St. Roch lion, tout le St. Roch charitable s'était donné rendez-vous dans cette grande salle où, à côté des curiosités de toutes sortes, des friandises les plus alléchantes, des joujoux les plus amusants, etc., se dressaient, nombreuses et fraîches comme des boutons de roses, un essaim de jeunes vendeuses, la fleur du St. Roch féminin.

Aussi il fallait voir comme nos jeunes *dandies* s'en donnaient, rasés, peignés, frisés, pommadés, brossés, épinglés, étirés, gantés, coiffés ! comme leur lorgnon était fièrement posé, leur moustache coquettement relevée en crocs ! enfin, comme tout chez eux, était à sa place et en ordre ! . . .

La plupart d'entre eux, par une sorte d'intuition toute lovaciennne, avaient pris la résolution de ne montrer d'argent qu'après s'être bien fait

prier par ces demoiselles, attendu que cela donnerait à ces messieurs l'occasion de faire admirer à tout le monde la finesse de leurs réparties et le chic de leur individu.

C'est ce qu'ils ont fait ; et je connais tel lion qui a été tous les soirs au bazar et n'a dépensé que *six sous*. En revanche, il a conquis *vingt cœurs*, mis le trouble dans *dix ménages*, fait quereller une *trentaine* d'amants et percé les coudes de dix-sept de ses plus beaux habits à queue courte !

J'ai vu que la plus grande partie de nos petits seigneurs se faisaient tirer l'oreille pour sortir leur argent. Cependant, tous n'ont pas agi aussi mesquinement. J'en connais qui ont fait le tour de la salle, une bourse immense et pleine à la main, distribuant l'argent à ces demoiselles comme s'ils essent distribué du grain dans un champ. Et ceux-là étaient les plus pauvres !

Ah ! qu'on voit de belles choses dans un bazar !

Eclairage perfectionné.

Le monde scientifique et industriel sera redevable à M. Burroughs, du Bureau des Timbres, d'une découverte qui promet de faire disparaître la bougie et le gaz, et qui, en fait d'éclairage, nous donnera une lumière plus brillante encore que celle produite par la combustion au carbone ou du magnésium. Le nouveau mode d'éclairage est aussi économique que satisfaisant dans ses résultats. Nous nous abstiendrons aujourd'hui de plus amples détails, et nous nous contenterons de rapporter ce que nous en a dit, il y a quelques jours, M. Asselin, clerc de M. Burroughs. M. Asselin a assisté à toutes les expériences qui ont amené la découverte en question ; plus que personne il peut en parler d'une manière pertinente.

L'agent éclairer de M. Burroughs, suivant M. Asselin, est ce gaz animal qui laché sans bruit, fait la terreur des narinos, tandis que sa présence manifestée, par un son connu pour étranger à l'échelle musicale, au moins à l'échelle chromatique, amène la rougeur sur le visage de l'indiscret et le rire sur celui des auditeurs. Cet agent mystérieux se retrouve en plus ou moins grande quantité dans toutes les espèces d'animaux ; chez le chien, il est deux ou trois fois fort que chez l'homme dans les conditions ordinaires. (Je parle d'après M. Burroughs dont M. Asselin a vérifié toutes les expériences.) Il est à peine sensible chez le poisson. Chez M. Burroughs, il atteint sa plus haute expression, à tel point qu'il fait monter le vésicatoire à 50° tandis que certain chien de M. Dérousselle qui, suivant la tradition, n'avait jamais été

battu sur ce terrain, n'atteignait que 45, et encore seulement après un souper aux fèves.

M. Burroughs, lui, ne descend jamais en bas de 50; c'est son état normal. — J'ai désigné la chose; trois lettres de l'alphabet vous donneront le mot, que vous appelez la chose un bruit, un son ou une odeur. Pour être complet, disons que M. Burroughs en fait toujours une odeur.

J'ajoute qu'à ce dernier point de vue, c'est la chose la plus désagréable du monde, ce qui fait du docteur d'une communauté, par exemple d'un séminaire, une véritable usine d'acide sulphydrique. Plus que personne, M. Asselin en ressentait l'influence délétère, car nous le répétons, M. Burroughs est le plus fécond producteur connu de l'agent dont nous faisons le sujet de la présente esquisse. Les physiologistes avaient jusqu'ici distingué trois natures: nature lymphatique, nature nerveuse et nature sanguine. Bécлар, en son traité de Physiologie, vol. I, p. 15, en fait soupçonner une quatrième sans la définir parfaitement. Cette lacune sera comblée dans la prochaine édition, et la classification de Bécлар complétée; il est à présent établi que M. Burroughs est d'une nature gazeuse.

Un pareil état de chose n'avancait guère les affaires de M. Asselin. Obligé par vocation de vivre dans un milieu aussi infecté que celui du Bureau des Timbres, à deux pas de M. Burroughs, souvent derrière lui, aspirant à pleins pomons les émanations du maître, il voyait la mort approcher à grands pas. Depuis longtemps les colliques lui faisaient endurer les souffrances les plus atroces; il éternuait à chaque timbre qu'il touchait; ses mouvements étaient nerveux; il avait perdu toutes ses couleurs; son teint était devenu terne, b'ême comme l'atmosphère du Bureau. M. Burroughs ne fut pas longtemps sans reconnaître que M. Asselin déclinaît, et de suite remontant des efforts à la cause, il voulut faire disparaître cette dernière. Impossible: car les lois de la nature sont stables, dit un axiome de physique. Pour tourner la difficulté, M. Burroughs chercha le bon côté de son trop plein gazeux, et cette recherche consciencieuse, dirigée par une idée hautement philanthropique l'a conduit à l'une des plus belles découvertes des temps modernes. Il a reconnu que le gaz *anthroshyque* (c'est le nom scientifique que lui donne M. Burroughs) recueilli par certains procédés et soumis à quelques lavages, donne une lumière aussi brillante que celle du soleil, tandis que l'on enlève à l'atmosphère un infectant considérable: et c'était là le point capital pour M. Asselin.

Aussi, depuis que fonctionne la nouvelle marmite où s'opère cette transformation, M. Asselin revient à la vie; ses joues se couvrent d'un réjouissant vermillon: il redevient ce qu'il était, l'enfant d'Adonis.

Notre ami aurait désiré nous expliquer plus au long le merveilleux procédé de M. Burroughs, mais il a la bouche pleine jus qu'au jour où le brevet d'invention demandé par M. Burroughs, au gouvernement impérial lui aura été octroyé. Plus tard,

nous reviendrons sur cette importante matière qui ne peut manquer d'attirer l'attention du monde savant des deux hémisphères.

M. Alfred Paré, qui a quitté le Bureau des Timbres il y a quelques mois, pour des raisons de santé, doit publier sous peu un essai sur les propriétés gazeuses du père Burroughs. Il attend pour remettre à l'imprimeur, une réponse à quelques questions qu'il a adressées à la faculté médicale de Paris, sur la matière. Il espère trouver dans le gaz anthropique du père Burroughs, le principe du grand choléra de 1832 et résoudre enfin ce grand problème.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez sans doute appris par la Renommée, cette bouche aux cent voix qu'une étoile, pour ne pas dire un soleil brillant, vient de joindre au Bureau, dans la personne de J. E. Bédard, Ecuyer, Avocat. Cet astre, ou plutôt, ce petit personnage a grandi si rapidement et a pris de telles proportions, qu'il fait étonnement de l'ancien et du nouveau monde, et que lui-même en a eu le cerveau malade. Le bon Lafontaine a dit, voulant parler de ses semblables, que la grenouille s'enfla tellement qu'elle creva. S'il continue, le pauvre petit aura certainement le même sort. La première fois que je vis ce petit maître, il paraissait porter le poids de toutes les affaires de la cité, tant il était chargé de paperasses et faisait Poccupé.

Il me rappela encore cette mouche de Lafontaine qui, placée sur le timon de la voiture, suait sang et eau, gourmandait la cavale, croyant que ses efforts seuls avançaient la machine.

Cependant M. le Rédacteur, il faut avouer que de ce temps-ci, il a de grosses affaires en tête.

Il a l'intention de solliciter en mariage, pour lui, sauf le respect dû au public, la fille d'un certain vieux riche, car, dit-il, je suis un des avocats les plus distingués du Barreau et il ne me manque plus que la richesse.

Il a même l'intention de faire des dépenses considérables pour s'acheter un magnifique serpent. Que le Seigneur nous en préserve, car J. E. Bédard, Ecuyer, Avocat une fois en sergent, il faudra élargir les rues. Alors il ne lui manquera plus que lui en faire cadeau mais je viens d'apprendre qu'il a lui-même commandé à M. Dagal teneur de St. Roch de lui patenter ses lettres pour être de lui renvoyées à Beauport, résidence de ses illustres ancêtres et berceau de ses tendres années.

UN OBSERVATEUR.

Notre caricaturiste ayant oublié de nous faire aucun envoi cette semaine, nous sommes forcés de priver nos lecteurs de ses excellents dessins.

Il nous pardonneront en pensant que la semaine prochaine, nous serons à même de leur en offrir un complément leur en étant.

Egratignures.

On dit que M. L. Bernier, de l'Hotel National, se dispose à changer de sexe. Lorsqu'il opérera sa transformation, M. Bernier prendra le nom de *Babillard* Bernier. Il s'y connaît en fait de noms, ce gentil M. Bernier!

A son dire, l'habit masculin ne lui plaît pas du tout; c'est trop sévère; vive toujours l'élegant costume d'une dame.....ou d'une demoiselle!

La semaine prochaine, mademoiselle *Babillard* Bernier, qui porte déjà le tablier, prendra la jupe et le mantelet. Sous ce costume elle sera ravissante. Nous espérons qu'elle aura des cavaliers en masse.

Judi de cette semaine, les Pointeurs ont tenu une assemblée monstre.

Les messieurs suivants ont été admis membres: Edouard Yachou, Napoléon Casault, avocat, Major Vohl, Major Gougras, le Maire Lemesurier et Alfred Paré.

Sur notre prochain Numéro, nous donnerons un compte rendu de cette célèbre séance qui sera mémorable dans les fastes du Pointage.

Nous apprenons que Léopold Falardeau, notaire privé de St. Sauveur, qui est malade en Belgique, se rendra bientôt en Italie afin d'y rencontrer les célèbres démocrates qui doivent ouvrir un congrès à Naples.

M. Falardeau qui est ébéniste, se propose d'offrir sa main à Alberta, sœur d'Italia, épouse de Menotti Garibaldi.

Quel honneur, pour la paroisse de St. Sauveur, de posséder un homme comme L. P. Falardeau!

Un télégramme du 17, venu de la Nouvelle Ecosse, annonçait l'intention qu'a le parti libéral de cette province de demander la tête des ministres qui leur ont imposé la Confédération. On leur a répondu qu'ils n'en avaient point. Au moyen de quoi ce parti ne désire plus alors que l'union aux Etats Unis.

Judi, nous avons rencontré François Bétianger, Epicier de St. Sauveur.

Gamache n'était pas avec lui.....

Nous en avons conclu que nous n'étions pas éloignés de la fin des temps!

Monsieur Joseph Fafard, l'illustre infirme de l'Hotel, est attendu prochainement en cette ville.

On nous dit qu'il vient se mettre sous les soins du pharmacien Brunet qui le traitera avec les fameuses pilules que nous connaissons.

Nous espérons que M. Fafard aura plus de chance que le cordonnier Leclerc et qu'il pourra s'en retourner chez lui, proclamant partout les effets merveilleux obtenus par les pilules du savant pharmacien de la rue du Pont.

M. Simard, marchand de la rue St. Joseph, est parti pour Montréal lundi dernier, afin d'assister à l'exhibition.

D'après ce qui s'est passé à l'arrivée de Mr. Simard dans la métropole commerciale du Canada, nous ne serions pas surpris d'entendre dire que le directeur de l'exhibition se serait comparé de notre marchand, afin de l'exposer aux regards qu'une telle curiosité ne manquerait pas d'attirer en nombre considérable.

A l'arrivée du vapeur, une foule compacte se pressait sur le quai, afin de recevoir le Lieutenant-Gouverneur qui était à bord. M. Simard ayant mis pied à terre avant le débarquement de Sir Narcisse, les gamins se sont rués sur lui en criant à pleins poumons : *le Petit Juif du coin*. A ces cris, la foule s'est portée sur M. Simard et l'ovation, au lieu d'être pour Son Excellence, a été pour notre marchand de la rue St. Joseph. Qui l'aurait jamais soupçonné !

Bravo pour le Petit Juif du coin !

M. Agésilas Venner, découragé de voir que malgré l'immense renom qu'il s'est acquis par sa récente découverte d'un instrument propre à extraire les dents, la pratique au lieu d'augmenter, diminue de jour en jour, s'est enfin décidé à abandonner son ingrato profession.

M. Venner fera n'importe quelle chose pourvu qu'elle lui rapporte ce qu'il n'a jamais pu gagner de sa vie : des sous.

Ayant fait dernièrement l'acquisition d'un superbe singe trouvé parmi les chapeaux importés par M. Laliberté, M. Venner se propose d'acheter un orgue de barbarie et de parcourir les rues, afin d'amuser un peu les bons habitants de la ville de Québec.

En récompense des amusements qu'il procurera, il espère que les Québécois voudront bien l'encourager en lui jetant par leurs fenêtres : des sous.

—000—

Perdu.

M. J.B. de Coté, conseiller de St. Sauveur, a le déplaisir bien légitime d'informer le public qu'il a perdu, à partir de la Halle Champlain à aller à la station de Police, son cœur et sa cervelle. La personne qui les retrouvera pourra les reconnaître à ceci : cœur d'une dimension égale à celui d'une poule, ayant la pesanteur d'un bouillon de liège, cervelle mesurant une demie ligne de circonférence, à peu près de la grosseur d'une tête de maringouin, le tout enveloppé dans un linge à laver la vaisselle.

Une récompense libérale est promise à celui qui les rapportera à son propriétaire coin, des rues Victoria et Metcalfe, St. Sauveur.

LE BUREAU DU RÉGISTATEUR PROVINCIAL.

Nous avons fait, l'autre jour, une visite dans ce bureau. Le peu de temps que nous lui avons consacré ne nous a pas permis de faire une étude bien détaillée de ses employés, mais cependant nous n'avons pu remarquer :

1. Que le Dr. Meilleur qui est à la tête de ce département, bien qu'il ait rendu de grands services à l'instruction publique lorsqu'il était surintendant, occupe là une sinécure qui lui permet de satisfaire à son aise ses goûts pour la lecture des journaux.

2. Que le notaire Bélanger, le premier clerc du bureau, est trop bon garçon lorsqu'il travaille du matin au soir, dans le seul but d'empêcher le 2e clerc, — c'est-à-dire un docteur, de barbouiller ses registres de sa griffe malpropre ;

3. Que le Dr. Bardy, le 2e clerc, reçoit \$700 par année pour ne rien faire. En effet, ce vieillard invalide qu'on a imposé

à ce département est meilleur pour délivrer à ses patients ses pilules homéopathiques, que pour faire des entrées dans un registre, vu qu'il a le bonheur de posséder une écriture abominable. En outre de cela, il est là parfaitement inutile ; et un jeune garçon qu'aurait une écriture passable, serait infiniment préférable, d'autant plus qu'un salaire de \$400 le satisfait complètement, etc., etc.

Nous avons encore fait quelques remarques, mais nous sommes forcés de les mettre au prochain numéro.

TABE-À-MORT

—000—

Un pont au Palais.

Il existe dans la société des parvenus qui lui ôtent tout son prestige et toute sa force, ce sont les agioteurs quand même l'âme petite, aux vues étranges et curieuses : tel est J. B. Renaud, marchand de fleurs de la Basse-ville. Certes, nous n'écrivons pas ici pour avilir celui qui a fait fortune après des années d'énergie et de persévérance. Loin de là. Au contraire, nous n'avons que des louanges pour celui qui a su parvenir aux jours heureux de l'aisance et du bien être ; toujours nous l'encouragerons, nous le soutiendrons de nos sympathies dans la position sociale qu'il a acquise. Mais ce que nous n'aimons pas : c'est la mesquine conduite de ceux qui, à l'instar de maître Renaud, sacrifient tout pour leur propre intérêt.

Nous le disons bien haut, citoyens de la rue Craig, prenez garde, on essaie à vous jouer, on vous jouera peut-être, si vous ne vous empresses pas d'agir, et sans retard. On veut faire disparaître le pont Dorchester. On ne dit rien, c'est vrai ; mais on travaille sourdement. Et le temps marche toujours, le temps qui détruit tout. Voyez la scène : le pont se brise, pourrie, s'en va en ruine. Et derrière les rideaux, dans les coulisses, maître Renaud grimace un sourire. Savez-vous pourquoi ? C'est qu'au moment où le pont Dorchester tombera en poussière, vous en verrez un autre s'élever comme une menace sur le chenal du Palais vis-à-vis les immenses terrains de J. B. Renaud. Et ce dernier sourira encore, car ses propriétés auront grandi en valeur : son but sera atteint.

Et savez-vous combien ce pont au Palais coûtera ? n'avez-vous jamais calculé le déficit qu'il créera dans le trésor de la commission des chemins à barrières ? Et remarquez-le : ce pont sera en belle et bonne pierre, pendant que l'on trouve à peine quelques madriers pour radouber le passage de votre pont qui s'en va.

Songez à tout cela, et si vous n'agissez pas, laissez tout aller à la débauche et dites ; après nous : le déluge.

Citoyens de St. Roch, vos intérêts les plus chers sont en jeu. Si le pont Dorchester disparaît que deviendront vos propriétés ? La valeur en sera réduite de moitié. Votre marché, aujourd'hui si bien achalandé, ne sera plus qu'un marché à paille et à foin.

Et tout cela, par ce que maître Renaud et deux ou trois autres spéculateurs l'auront voulu !

Agissez, pétitionnez toujours ; adressez-vous à votre énergique député M. Rhéaume ; priez-le de prendre la chose en main. Et nous vous assurons que dans peu, vous aurez un nouveau pont Dorchester..... et cette fois bien bâti.

DEVront PARAITRE BIENTOT.

Se faire promener par la police dans les rues de la ville est une chose diablement désagréable, par J.B. Côté, Conseiller de St. Sauveur.

Comment les badaux de Montréal font une ovation, par F. Simard, marchand de la rue St. Joseph.

Ce n'est pas un déshonneur que d'être le chien du Président du Sénat, par le grand Verret.

Personne ne sera surpris de voir que j'ai honte de l'habit de cadet de l'Ecole Militaire, vu qu'il est connu que je ne suis pas un gentilhomme, par Eugène LaRue dit la sauterelle, musicien.

Souvenirs pénibles du camp de la Rivière-Ouelle, par le paic-maître Dugal, du 9 Bataillon.

Je vois bien que je ne pourrai jamais oublier le steak du camp de la Rivière Ouelle, par Nazaire Levesseur de l'Événement.



PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir.

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec, chez

Mr. Laforce, Maison des Bains, côte du Palais, Haute-Ville ; chez Mr. N. Duboid, tabaciste, rue et faubourg St. Jean ; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch ; à l'hôtel Blanchard ; chez M. Hollivel, vis-à-vis le Bureau de Poste ; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph

A Montréal, chez Mr. Perry, No 1. coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.

A Ottawa au News Depot de Hauser Fulton, rue Rideau.